Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 035-213501232-20261102-DEL202611005-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOVEN

SÉANCE DU 02/11/2026
DATE DE CONVOCATION : 27/10/2026
CONSEILLERS EN EXERCICE : 26 (quorum : 14)
PRÉSENTS : 18 **POUVOIRS :** 6 **VOTANTS :** 24

L'an deux mil vingt-six, le deux novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Goven s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Madame Nathalie BERTHO, première adjointe.

PRÉSENTS : Nathalie BERTHO, Grégory LANCELOT, Elodie BOUTARD, Laurent KERIVEL, Marie-Anne MONVOISIN, Jean-Marie LANGE, Florence GOURMELEN, Denis PORCHET, Anne-Charlotte MILLET, Géraldine TRONCA RAFFRAY, Alexandra PILLING, Julien SAVATON, Angélique GROSSI, Yanis NICOLAS, Mickaël DAUDIN, Bacha JARI, Marielle GALLIEN-GERARD, Martial GALLARD

POUVOIRS : Anthony MASSON donne pouvoir à Angélique GROSSI, Pierrick COULIOU à Laurent KERIVEL, Marie-Hélène AUBRÉE à Florence GOURMELEN, Cyrille BARON à Julien SAVATON, Nathalie DREAN à Jean-Marie LANGE, Fabienne HEMERY à Mickaël DAUDIN

ABSENT(S) : Loïc HERVOIR (excusé), Mickaël TANGUY (excusé)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Denis PORCHET

Finances
2026.11.005 DEMANDE DE SUBVENTION POUR CRÉATION D'UNE ASSOCIATION (« CLASSES GOVEN »)

Rapporteur : Laurent KERIVEL

Monsieur Laurent KERIVEL informe qu'une nouvelle association Govenaise (« Classes Goven ») sollicite le versement de la subvention pour création d'association.
Cette association, créé en 2026, est une association à vocation d'organiser les classes chaque année.
Pour rappel, par délibération n° 2012.05.002 du 7 mai 2012, le conseil municipal a voté le versement d'une subvention d'un montant de 100 € pour aider, lors de leur création, les nouvelles associations qui en ont formulé la demande.

Vu le CGCT,
Vu le budget communal,
Vu la délibération n° 2012.05.002,
Vu la demande présentée par l'association « Classes Goven »
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- **Reconnaît d'intérêt communal l'association « Classes Goven »**
- **Décide de lui attribuer la subvention pour création d'association d'un montant de 100 €,**
- **Dit que cette subvention sera versée à l'association dès réception en mairie de l'accusé de réception de la Préfecture et du numéro RNA,**
- **Décide d'inscrire cette somme au budget principal 2026,**
- **Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se référant à cette décision.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.
Pour expédition conforme,

La 1ere Adjointe,
Nathalie BERTHO

MAIRIE DE GOVEN R.F. 35 (Ille-et-Vilaine)

Secrétaire de séance,
Denis PORCHET